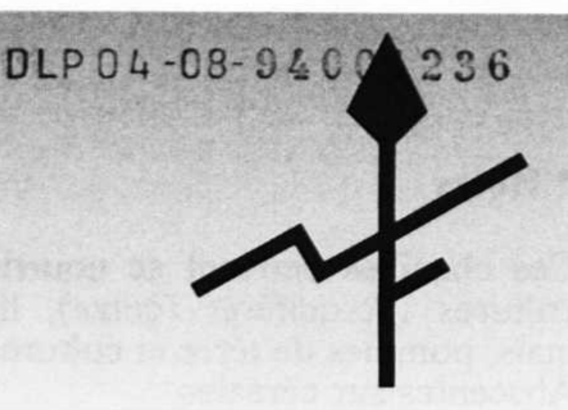
DLP 04-08-94001236

Avertissements Agricoles



GRANDES CULTURES

Bulletin n° 16 du 2 Août 1994

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

BETTERAVES :
Maladies :
Oïdium présent
Jaunisses : Symptômes présents
Noctuelles : Nombreux dégâts
MAIS :
Pyrale : Risque faible à nul
HARICOT :
Pyrale : Risque faible à nul

BETTERAVES

☛ MALADIE

La visite de parcelles dans la région de Loos-en-Gohelle et Bruay Labuissière a révélé la présence d'oïdium à différents stades : du stade "étoile" jusqu'à des betteraves atteintes à 50 % au moins.
Dans beaucoup de zones de la région, l'alternance actuelle de périodes sèches (qui favorise la dissémination des conidies) et de périodes humides (la rosée suffit à la germination du champignon sur les feuilles) favorise l'extension de la maladie.

⇨ Préconisation :

En cas de PRESENCE DE SYMPTOMES DANS VOS PARCELLES compte tenu de la période de traitement, faire un traitement avec un produit complet :
IMPACT R (1l/ha) ou IMPACT RM (0,8 l:ha) ALTO B5 (2 Kg/ha), GEYSER (0,5 l/ha), PUNCH CS (0,5l/ha), ANTARES (1 l/ha), ARMURE (0,6 l/ha), ...

☛ JAUNISSES

Des symptômes sont visibles dans beaucoup de parcelles et principalement dans les parcelles non protégées par un aphicide.
Les betteraves ont alors des feuilles épaisses et cassantes (le symptôme "cassant" est parfois délicat à mettre en évidence en période de sécheresse).

Ne pas confondre avec :

⇨ **Carences** (azote, cuivre, fer;...) et problèmes physiologiques divers; fréquents cette année suite aux problème d'implantation du printemps.
⇨ **Chimère génétique** (plaques jaunes très clairs sur les feuilles).
⇨ **Dégâts de sécheresse** (les feuilles deviennent alors brunes très rapidement).

☛ NOCTUELLES

Dans plusieurs secteurs de la région des dégâts de noctuelles ont été signalés (Montreuil, Arras, Dunkerque,...).
Une telle situation, rare dans notre région, donne l'occasion de faire le point sur ces papillons.

*** Espèces :**

On peut rencontrer plusieurs genres/espèces différents :

Autographa gamma
Spodoptera
Mamestra brassicae, qui sont les principales noctuelles **défoliatrices.**

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire

P58



D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°



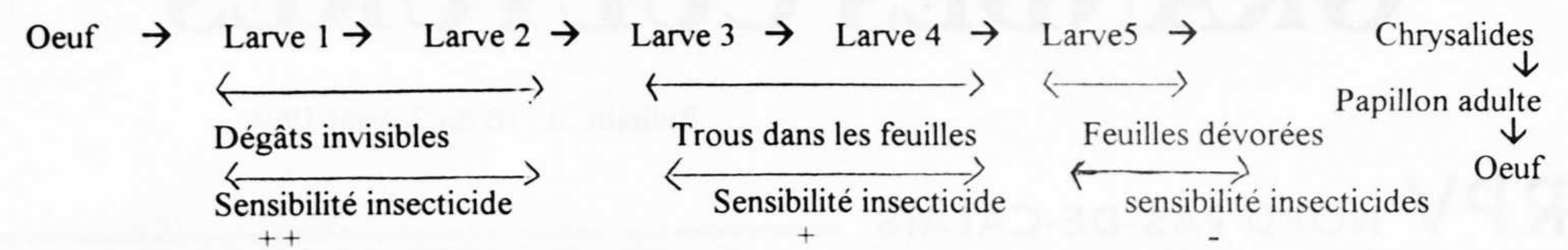
COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS - Tél. 21.70.63.57

*** Hôtes** :

Ces chenilles peuvent se nourrir sur diverses cultures : crucifères (colza), lin, betteraves, maïs, pommes de terre et cultures maraîchères. Abscentes sur céréales.

Des déplacements de chenilles sont observés à partir des parcelles de colza et pois vers les parcelles de betteraves où elles finissent leur maturation.
Les mauvaises herbes sont des lieux de pontes privilégiés.

Cycle Biologique (ex : *Autographa gamma*)



*** Biologie :**

Les noctuelles peuvent être sédentaires ou migratrices selon les genres. Celles qui migrent reviennent d'Afrique du Nord où les papillons passent l'hiver. Ils arrivent en Europe de Mai à Juillet pour la ponte et, après le cycle, les adultes repartent d'Août à Octobre.

La durée de la vie larvaire est variable (environ 2 mois).
Les larves se protègent le jour en restant au niveau des pieds et sortent la nuit pour s'alimenter.
Les dégâts sont très variables d'une parcelle à une autre (en fonction des cultures et de la végétation environnante).
Les betteraves qui souffrent de la sécheresse sont particulièrement sensibles.

*** Traitement :**

Le traitement ne se justifie qu'en cas de fortes pullulations. Une visite des parcelles s'impose alors car plus l'intervention est faite sur des larves jeunes (stades 1-2-3-4) plus elle est efficace.

*** Produits :**

Usage "Traitements généraux * Noctuelles":

deltaméthrine (DECIS 0,3 L/ha).
lamda cyhalothrine (KARATE - KARATE VERT 0,15 l/ha), par exemple.

Il est important de traiter le soir, afin que les chenilles viennent au contact de produit au cours de leur sortie d'alimentation nocturne.
L'efficacité est d'autant meilleure que le traitement se fait avec beaucoup d'eau (au moins 600 l/ha).

MAIS

☛ PYRALE

La région Nord Pas-de-Calais est traditionnellement non concernée par ce ravageur. En Picardie seuls certains secteurs sont considérés à risque : essentiellement le Sud de l'Aisne et quelques régions de l'Oise. Aucune progression ou aggravation sensible n'a été enregistrée depuis plusieurs années, aussi nous considérons qu'il n'y a pas nécessité d'intervenir contre ce ravageur en Nord Pas-de-Calais.

HARICOT

☛ PYRALE

La pyrale du maïs (***Ostrinia nubinalis***) peut également attaquer le haricot. Au quel cas les jeunes chenilles peuvent être observées dans les gousses au moment de la récolte, ce qui entraîne des refus.
Certaines observations de 1994 font état de la présence importante de ce ravageur dans des régions du Centre de la France et en Sud Picardie.
Cela est tout à fait conforme à la cartographie connue de la pyrale du maïs, et aucun élément nouveau n'autorise à penser qu'il y aura extension brutale vers le Nord.
L'intervention insecticide n'est donc pas justifiée dans le contexte actuel, sauf éventuellement par souci d'extrême prudence et en fonction de normes précises de collecte.

